



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 18/10/2021

- **Nombre de délégués en exercice : 33**
- **Nombre d'élus présents : 23**
- **Nombre de votants : 30**

Date de la convocation 29/09/2021

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
21/10/2021

Affichage du compte-rendu :
le 21/10/2021

Présents ayant participé au vote : Marc BIGOT - Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS - Franck DECRENISSE - Béatrice DELORME - Armand-Louis DE MONTRICHARD - Cyrille FIARD – Véronique GAZAN – Laure JOLY - Thierry GOYET - Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR - Guillaume MALOT – Anne-Laure MATHIAS – Jacques MONGOIN - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER - Thomas TEILLON - Julien TREUILLOT - Benoit VAN HILLE - Max VINCENT (22)

Présent n'ayant pas participé au vote : Dominique BOYER RIVIERE (1)

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Pierre ATHANAZE (pouvoir donné à Béatrice DELORME - Pascale BAY (pouvoir donné à Jacques PARIOST) - Blandine COLLIN (pouvoir donné à Jérémy CAMUS) - Corinne CARDONA (pouvoir donné à Anne-Laure MATHIAS) - Pierre GOUVERNEYRE (pouvoir donné à Jean-Luc POIRIER) - Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Thomas TEILLON) – Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) - Jean-Marie HOMBERT (pouvoir donné à Guillaume MALOT) (8)

Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :

Pascal DAVID (représenté par Jacques MONGOIN) - Valérie KATZMAN (représentée par Dominique BOYER RIVIERE qui n'a pas pris part au vote car arrivée à 19h40) – Eric MADIGOU (représenté par Benoit VAN HILLE) - Sébastien PAGNARD (représenté par Laure JOLY)

Absent(s) : Elisabeth DE FREITAS – Emmanuel BERNARD

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le **lundi 18 octobre 2021, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis à la salle des Vieilles Tours de Saint Cyr au Mont d'Or, convoqués par courriel du 29/09/2021, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2021-07-40

CONVENTION MAEC 2022

Rapporteur : Franck DECRENISSE, Vice-Président en charge de l'Agriculture

Dans le cadre de la mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC), le SMPMO a participé au financement permettant d'engager en 2015, 2016 et/ou 2017, 17 dossiers pour une durée de 5 ans sur 6 mesures agro-environnementales et climatiques (PAEC) du Programmes de Développement Rural de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Comme en 2021, le PDR sera prolongé en 2022 pour assurer la transition avec le futur programme.

Les contrats MAEC initiaux souscrits en 2017, 2016 et 2015, prolongés ou non, seront échus au plus tard le 15 mai 2022. Un contrat annuel de certains engagements peut être envisagé selon les modalités prévues au niveau du document cadre national et des fiches descriptives des types d'opérations modifiées en conséquence. Les modalités 2022 sont identiques à celles de 2021, c'est-à-dire une participation financière pour 2022 à hauteur de 8410 euros.

Après avoir validé, le conseil syndical autorise Madame la Présidente à signer les documents nécessaires à ce dossier.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE – 0 ABSTENTION et 30 voix POUR

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 19/10/2021*

Béatrice DELORME,
Présidente

